

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT À UN CITOYEN DE RICHMOND

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Sciences et de la Technologie. Le *Bulletin of Business Opportunities* du 12 septembre révélait que le ministère des Sciences et de la Technologie avait conclu un contrat avec un certain J. P. White au montant de \$176,500. Le contrat a depuis été annulé, et l'intéressé a été embauché par le ministre au sein de son personnel politique. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si on avait procédé par appel d'offres lorsque le contrat a été initialement accordé? Et pourquoi l'a-t-on par la suite annulé?

L'hon. Thomas Siddon (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je crois qu'il serait plus approprié d'adresser la dernière question au ministre responsable de l'adjudication des contrats, c'est-à-dire au ministre des Approvisionnements et Services. Je crois cependant savoir que le contrat avait été conclu par mon sous-ministre. Le contrat a maintenant été résilié, et comme le député l'a dit avec justesse, M. White fait désormais partie de mon personnel politique.

M. Berger: Monsieur le Président, nous avons manifestement affaire à un cas de favoritisme politique.

M. Hnatyshyn: La question.

M. Berger: Et le ministre a fait marche arrière lorsqu'il s'est mis à en craindre les conséquences.

M. Crosbie: La question.

M. Berger: Le gouvernement semble toujours pouvoir légitimer ses dépenses au chapitre . . .

Des voix: Règlement!

M. Berger: . . . des relations publiques.

LE FINANCEMENT DU CONSEIL DES SCIENCES DU CANADA

M. David Berger (Laurier): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Au lieu de dépenser cet argent pour les relations publiques, acceptera-t-il de fournir ce même montant de \$176,500 au Conseil des Sciences du Canada afin qu'il puisse, entre autres choses, réembaucher deux bibliothécaires qu'il a dû mettre à pied lorsque le ministre a réduit le budget du Conseil de moitié?

L'hon. Thomas Siddon (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je tiens à dire au député que le Conseil des Sciences du Canada accomplit un travail remarquable pour notre gouvernement . . .

M. Gauthier: Nous le savons.

M. Orlikow: Pas grâce à vous.

M. Siddon: . . . en réponse à certaines questions qui lui ont été confiées ces derniers mois. Par ailleurs, il n'est pas vrai

Questions orales

qu'on dépense un tel montant de toute façon. Le député n'a donc manifestement pas de grief légitime.

* * *

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La ministre est-elle au courant de la note de service de son ministère selon laquelle les effectifs devront être réduits de 325 années-personnes d'un bout à l'autre du pays? Et peut-elle nous expliquer comment on va pouvoir respecter l'engagement du ministre des Finances, selon lequel les services à la population seront perturbés le moins possible, alors qu'il y aura 325 employés de moins à la Commission de l'emploi et de l'immigration pour servir les chômeurs canadiens?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les services offerts aux chômeurs canadiens par le personnel de la Commission continuent d'être de très haute qualité et je peux garantir au député que cela ne changera pas. Les réductions de personnel se feront en grande partie par le biais de l'érosion naturelle des effectifs et du recyclage au sein du ministère, et je peux assurer au député que ni lui ni les employés du ministère n'ont lieu de vraiment s'inquiéter.

LA PRESTATION DES SERVICES

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, la ministre ignore-t-elle que depuis quelques années les députés de notre parti reçoivent des plaintes d'employés de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, qui disent travailler sous tension, et de chômeurs, qui sont insatisfaits de la qualité des services offerts au centres d'emploi du Canada? Comment pourra-t-on apporter les améliorations nécessaires à ces centres alors que le ministère fait disparaître 325 emplois à la suite des compressions de M. Wilson?

M. Crosbie: Règlement!

Des voix: Règlement!

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je peux assurer au député que le personnel de la Commission de l'emploi et de l'immigration s'inquiète, en fait, de la qualité des services offerts aux chômeurs. C'est pourquoi il déploie tant d'efforts—tous les députés devraient le reconnaître—afin d'assurer ces services.

Il est vrai qu'on rationalise le fonctionnement du ministère, mais je le répète, on procède de façon à nuire le moins possible à la prestation des services.